



# L'UNIVERS EN BREF



Vol. 1, no 2

Bulletin de la corporation Univers culturel de Saint-Sulpice

Novembre 2012

## L'importance du patrimoine sulpicien, selon le supérieur général

En juillet 2012, l'exposition *Saint-Sulpice : un univers à partager* a été reprise au Grand Séminaire de Montréal dans le cadre du symposium sur le Sacerdoce. Des délégués, représentant Saint-Sulpice de France, des États-Unis et du Canada, ont pu profiter d'une exposition riche en trésors de toute sorte issus des collections des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Lors du lancement, une assemblée nombreuse a pu entendre un vibrant discours du supérieur général, M. Donald D. Witherup, (fig. 1) sur l'importance de ce patrimoine culturel et historique. En voici le texte :



Fig. 1 : Discours de M. Donald D. Witherup, supérieur général

*C'est avec un immense plaisir que j'ai accepté l'aimable invitation de madame Hélène Sicotte, coordonnatrice du département des biens mobiliers de la corporation de Univers culturel de Saint-Sulpice [...]. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude au Père Provincial, récemment réélu, le père Jacques d'Arcy et au père Pierre Bougie, vice-président de l'Univers culturel, pour leur présence, ainsi qu'à tous les membres du précédent Conseil provincial qui ont su donner leur aide dans cette entreprise. Je vous remercie tous pour votre perspicacité et votre intense travail.*

*Dans le rayonnement du 350ème anniversaire de la Province, célébré en 2007, nous reconnaissons de plus en plus clairement l'importance du patrimoine culturel et historique de la Compagnie de Saint-Sulpice, particulièrement ici au Canada. De fait la Province du Canada a été pionnière depuis de nombreuses années à*

*mener une politique volontaire afin de préserver ses archives précieuses pour la mémoire, ainsi que des livres très rares. Nous voulons souligner la précieuse collaboration de M. Marc Lacasse, coordonnateur du département des archives, ainsi que de M. Frédéric Santerre du département des livres rares et le personnel de Univers culturel. Je tiens aussi à remercier M. Jean-Pierre Lussier, p.s.s., précédent président de cette corporation, qui a dépensé beaucoup de temps et d'énergie dans l'organisation et la mise en place d'éléments et de ressources assurant la préservation de cet héritage.*

*Il n'est pas inutile de dire que la Province du Canada est la plus attentive à mettre en valeur l'héritage culturel de Saint-Sulpice par rapport aux autres Provinces. Je tiens aussi à souligner le fait que lors de la dernière Assemblée générale en 2008 à Issy-les-Moulineaux, la question du patrimoine de la Compagnie a été l'un des sujets du plus digne intérêt parmi les membres de la Compagnie. Les trois Provinces ont un riche héritage qui ne rassemble pas seulement des documents, des livres, nos Constitutions ou des projets, mais aussi nos biens propres, immobiliers, artistiques ou autres qui font l'histoire de notre Société.*

*L'Assemblée générale de 2008 a adopté deux propositions (5.5.1 et 5.5.2) concernant le patrimoine de la Compagnie. Le Conseil général a été invité à y porter une attention soutenue engageant une politique devant vérifier l'état de ce patrimoine, tant dans les trois Provinces qu'au niveau du Généralat lui-même. Le Conseil et les Provinciaux ont travaillé ensemble pour satisfaire à cette demande. Je suis heureux de vous dire que les trois Provinces y ont répondu, et que le Généralat veille activement à ce [...] que ce patrimoine soit sauvegardé pour de nombreuses années. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, la Compagnie de Saint-Sulpice a déjà répondu aux besoins essentiels, conformément à ce qui est prescrit dans le Code de Droit canonique et l'enseignement de l'Église. Les Constitutions de la Compagnie [art. 83] demandent aussi que le Conseil général use de son droit de regard sur les biens temporels de la Compagnie, particulièrement ce qui touche son legs culturel.*

*En conclusion, j'exprime au nom de tous mes confrères sulpiciens ici présents et au nom du Conseil général notre sincère reconnaissance à la Province du Canada pour tout ce que vous avez fait pour sauvegarder et promouvoir cet héritage précieux. Nous restons à votre entière disposition pour vous aider dans cette tâche.*

Merci infiniment pour cette très cordiale invitation à participer à l'inauguration de cette exposition qui correspond au début des travaux de notre symposium interprovincial et international sur le Sacerdoce. Merci de votre attention.

Au lendemain de l'inauguration de l'exposition, le 10 juillet 2012, le site Web de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice afficha un reportage du supérieur général sur l'activité qui venait de se dérouler, dont voici un extrait :

*En ce lundi 9 juillet 2012, la Province du Canada de la Compagnie de Saint-Sulpice a procédé à l'inauguration d'une nouvelle exposition au Grand Séminaire de Montréal (fig. 2), accompagnée d'une réception à laquelle était conviée un grand nombre de sulpiciens de la région. De plus y étaient invités les sulpiciens délégués participant au symposium international sur le Sacerdoce, symposium ayant lieu du 8 au 18 juillet.*

[...]

*La Province canadienne de Saint-Sulpice est riche d'un héritage remontant à 1657, année de l'arrivée des premiers sulpiciens à Montréal. De ce fait, les sulpiciens ont été considérés comme « fondateurs » de Montréal et ont été désignés sous le nom des « Seigneurs de l'Isle de Montréal ».*



Fig. 2 : Aperçu de l'exposition

*Dans les années plus récentes, avec l'aide d'un certain nombre de fondations et de subventions gouvernementales, la Province a été capable de porter une attention accrue à son patrimoine culturel : objets d'art, tableaux de maîtres, anciennes cartes de géographie, archives précieuses, livres rares, et bâtiments historiques. [...].*

On pourra consulter les 72 pages du catalogue de l'exposition à :

[www.sulpc.org/ed/20111011\\_ucss\\_expo\\_catalogue.pdf](http://www.sulpc.org/ed/20111011_ucss_expo_catalogue.pdf)

## Regards sur les collections sulpiciennes

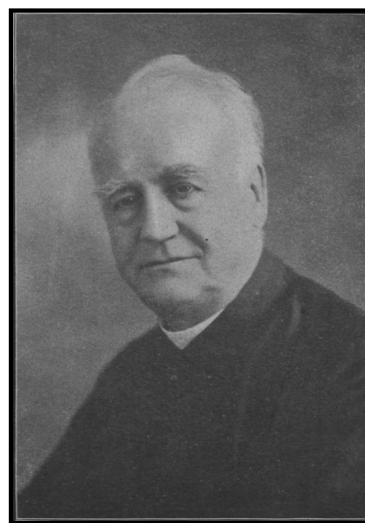
### Deux sulpiciens de Saint-Rémi, P.Q.

Comme certains d'entre vous le savent, surtout les résidents du Séminaire, le département des archives a accueilli une étudiante en archivistique au cours de l'été. Madame Émilie Beaudoin a pu mettre à profit ses connaissances au cours de sa première expérience de travail dans un milieu dont la richesse du patrimoine est unique à Montréal.

Sans vouloir élaborer sur toutes les activités auxquelles elle a participé et qu'elle a profondément appréciées, je m'attarderai à vous présenter une activité dont les résultats évoqueront des souvenirs chez certains.

Commençons par le début. C'est d'abord en préparant ce projet d'été que le choix s'est fait de réaliser le traitement de deux petits fonds d'archives.

D'abord, celui de M. Narcisse-Amable Troie, p.s.s. (1843-1919) (fig. 1). Je doute qu'aucun d'entre vous l'ait connu! Mais certains en ont entendu parler. Né le 3



avril 1843 à Saint-Rémi-de-La Salle, maintenant Saint-Rémi, au sud de Châteauguay, ses rapports avec la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice débutent alors qu'il a tout juste un peu plus de 12 ans. En effet, il fait son entrée au Collège de Montréal en 1855.

Fig 1. : M. Narcisse-Amable Troie, p.s.s.

Soulignons qu'à l'époque, le Collège se trouve sur la rue du même nom, un peu à l'ouest de la rue McGill, dans le Vieux-Montréal. Derrière le collège coule une rivière, le « Styx ». Pourquoi un des *fleuves des Enfers* coulerait-il en plein cœur de la ville? Peut-être parce qu'avec le temps, ce tronçon de la rivière St-Pierre qui allait rejoindre le fleuve, charriait ce que le quartier industriel, en devenir plus à l'ouest (Griffintown), ne voulait plus!

Toujours est-il que M. Troie et ses camarades vont terminer leur cours classique à la montagne. En effet, en 1862, le Collège se transporte définitivement sur la rue Sherbrooke, à côté du Grand Séminaire. Depuis le Collège de Montréal, où M. Troie fait également sa philosophie, la transition vers le Grand Séminaire est facile en 1864.

Séminariste brillant et apprécié des autorités sulpiciennes, la décision est déjà prise : il sera sulpicien. Il est sous-diacre lorsqu'en février 1867 il accompagne M. Baile, supérieur, dans son voyage à Paris. M. Troie y termine ses études au Séminaire de Saint-Sulpice, il fait sa Solitude à Issy-les-Moulineaux, est admis dans la Compagnie, puis rentre à Montréal en août 1868 et enseigne la philosophie scolastique au Collège de Montréal dès la rentrée.

On soulignera que M. Troie, à 74 ans, fut le premier canadien élu supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice en 1917 - ce qui lui vaudrait aujourd'hui le titre de supérieur provincial. Il assura l'harmonie dans la communauté alors que les Canadiens y représentaient 57% des membres. Il s'éteignit à Montréal en 1919.

Son fonds d'archives contient essentiellement des écrits. Environ 15 centimètres au total, si on en fait une petite pile de papiers, dont une partie se trouve dans des cahiers. Dans ceux-ci, on trouve des réflexions sur des événements, des hommes politiques, sur ce qui se passait à la paroisse Saint-Jacques, où il a été vicaire, sur le démembrement de la paroisse Notre-Dame, sur la nouvelle église Notre-Dame et les autres paroisses, ainsi que sur le Séminaire de philosophie et bien d'autres sujets. Des centaines en fait. D'ailleurs, l'un de ces cahiers renferme un dessin du Petit Séminaire qu'il a fréquenté sur la rue du Collège (fig. 2). On y retrouve le «Styx», mais également la désignation des usages des locaux au rez-de-chaussée.



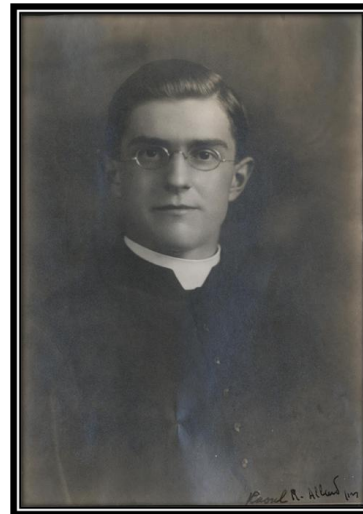
Fig. 2 : Petit Séminaire, rue du Collège (détail).

Personnage important dans l'histoire canadienne, on trouve sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*.

Maintenant, restons dans la famille! Non seulement sulpicienne, mais aussi dans la famille de M. Troie.

Madame Beaudoin a aussi vu à l'organisation du fonds de M. Raoul Allard, p.s.s., neveu de M. Troie. Signalons que nous détenons aussi des archives de M. Aurèle Allard, frère de Raoul et également sulpicien. Certains d'entre vous se souviennent certainement des deux frères Allard. Entre autres comme étant les « gardiens » du potager au Séminaire de Saint-Sulpice au cours des années 1970. Aucun sulpicien ne mettait le pied dans leur terreau sans leur autorisation!

M. Raoul Allard est né à Saint-Rémi de Napierville, maintenant Saint-Rémi (on voit immédiatement le voisinage de village avec M. Troie) le 13 avril 1888. Son parcours s'apparente à celui de son oncle. En 1900, il passe de l'école de Saint-Rémi au Collège de Montréal, puis il étudie au Séminaire de philosophie sous le supérieurat de M. Louis Lepoupon, p.s.s. Il complète



ensuite ses études au Grand Séminaire de Montréal, se dirige à Paris pour la Solitude et est admis dans la Compagnie en 1912, avant de poursuivre à l'Angelicum de Rome pour un doctorat en théologie et une licence en philosophie (fig. 3).

Fig. 3 : M. Raoul Allard, p.s.s., entre 1911 et 1915.

En 1915, fraîchement revenu de Rome, il entreprend une carrière à trois volets. D'abord, au Grand Séminaire, pour une période de 24 années, comme enseignant puis économiste. Ensuite, 29 années passées à la paroisse Notre-Dame comme vicaire, économiste de Saint-Sulpice et responsable du cimetière de Notre-Dame. Finalement, au Séminaire de Saint-Sulpice, afin de fournir une aide au ministère durant une période de dix ans. C'est là, le 21 décembre 1978 qu'il s'éteint.

Ici encore, le fonds d'archives n'est pas très volumineux. Une quinzaine de centimètres, mais ce sont des centaines de documents iconographiques, principalement des cartes postales et des photographies, qui sont contenus dans des spicilèges et qui ont été vus et décrits sommairement par madame Beaudoin. Ces documents iconographiques touchent trois aspects de la vie de M. Allard : sa vie étudiante, sa famille et ses voyages, ses activités comme sulpicien. Bon nombre de cartes postales sont de celles qu'il avait envoyées à des membres de sa famille et qui lui furent remises à son retour à Montréal, d'autres furent conservées par lui pour leur proximité avec Saint-Sulpice ou comme souvenirs de famille et de voyages. C'est ainsi qu'on trouve une grande série de cartes postales présentant des lieux proprement sulpiciens, tels que le Grand Séminaire de Montréal avec ses espaces

extérieurs (bâtiment, bassin, jardins, etc.) et ses aménagements intérieurs (chapelle, ancien parloir, salle de récréation, etc.). Il en va de même pour d'autres bâtiments tels que le Séminaire de philosophie et le Collège de Montréal.

Parmi les photographies, on découvre des scènes de vie au Grand Séminaire et au Séminaire, ainsi que des vues d'églises, dont Saint-Patrick, Saint-Jacques et Bonsecours. Les photographies présentent également des sulpiciens, dont M. Cyrille-Hormisdas Gagnon à la grotte du Séminaire de philosophie, ou encore des prêtres épluchant des épis de maïs (ça vous rappellera Oka) et des groupes de prêtres ou de séminaristes (fig. 4) ainsi que des portraits.

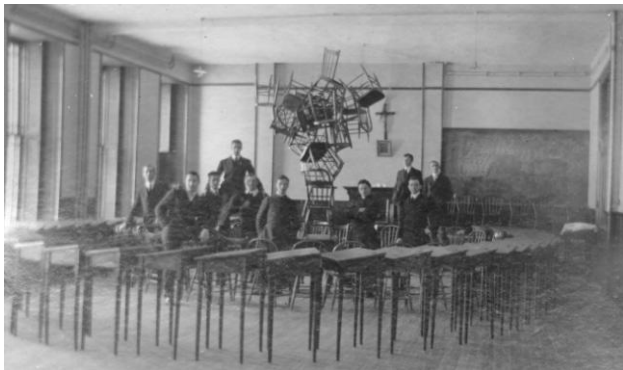


Fig. 4 : Séminaire de philosophie ou école de jonglerie?

Le fonds d'archives de M. Allard se distingue de celui de M. Troie. En effet, chaque fonds révèle les intérêts propres à chacun, mais rend compte également de ce qui a été transmis jusqu'à nous. Cela dit, le fonds de M. Troie, qui contient des réflexions sur Saint-Sulpice, Montréal et les événements qui s'y déroulent, se voit en quelque sorte complété par les images du fonds de M. Allard qui en illustre les propos.

De par leurs multiples activités, on trouve bien entendu d'autres types de documents de messieurs Troie et Allard dans les archives sulpiciennes. Ne serait-ce qu'avec la correspondance contenue dans d'autres fonds de sulpiciens, incluant les correspondances officielles que ces deux hommes ont tenues en raison de leurs fonctions, et dont les traces sont conservées dans les archives administratives de la Compagnie. À sa façon, chacun donne une couleur d'une expérience sulpicienne et d'une expérience de vie. Ce sont des témoignages intéressants qui, pour quiconque se donne le temps d'y regarder, fournissent des renseignements singuliers.

Voilà donc deux instruments de recherche, chacun de 21 pages, qui ont été réalisés par madame Beaudoin. Évidemment, rien n'est définitif. Il restera toujours des images et des textes à décrire, des parallèles à faire entre les fonds d'archives. Ce n'est là qu'une partie de ce qui est conservé et qui sert les intérêts de Saint-Sulpice.

M. L.

## Une présence inédite : George Washington dans la collection des livres rares

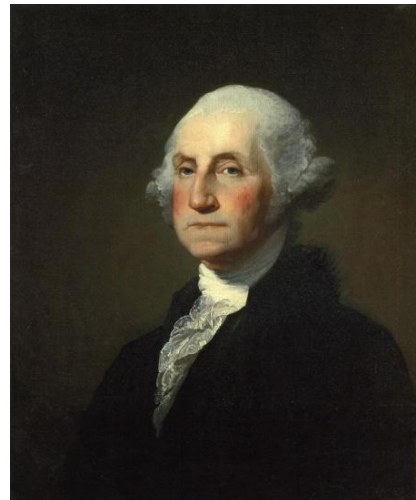


Fig. 1 : Gilbert Stuart (1755-1828). *Portrait de George Washington*, Clark Art Institute

Qui l'eût cru? George Washington (1732-1799) s'est révélé au département des livres rares durant la période estivale. C'est en recherchant les marques de provenance des bibliothèques particulières de sulpiciens du Régime français dans la collection du Collège de Montréal que nous avons trouvé l'ex-libris gravé du premier président des États-Unis sur le plat intérieur de six volumes d'un ouvrage intitulé : *Plutarch's Lives, Translated from the Original Greek, with Notes Critical and Historical, and a New Life of Plutarch*, par John Langhorne et William Langhorne (Londres : Mundell & Son, 1798) (fig. 2).

Plutarque (ca 46-ca 125), originaire de la Grèce, fut un historien majeur de la Rome antique. Son oeuvre la plus connue est sans contredit les *Vies parallèles des hommes illustres* qui fut probablement rédigée entre l'an 100 et 110. Ces *Vies parallèles* contiennent 50 biographies d'hommes célèbres du monde gréco-romain, dont 46 organisées par paires, mettant en parallèle un Grec et un Romain. Les écrits de Plutarque eurent une influence remarquable sur la littérature anglaise au cours de la période moderne. Dans ce contexte, il ne faut pas se surprendre que George Washington, à l'instar de plusieurs de ses contemporains, ait compté dans sa bibliothèque des ouvrages de Plutarque traduits en anglais. Cet ex-libris donne une tout autre dimension au livre en permettant d'imaginer le chef d'État américain tenant dans ses mains les *Vies* de Plutarque.

Au départ, cette découverte nous a laissés perplexes. George Washington acquit sans doute cet ouvrage durant sa dernière année d'existence. D'après nos observations, l'ex-libris semble authentique, l'ouvrage devait donc faire partie de la bibliothèque de Washington.

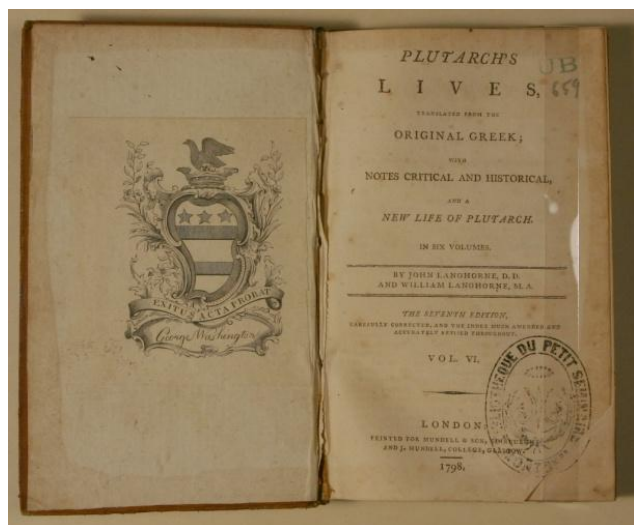


Fig. 2 : Les Vies de Plutarque [...]

La bibliothèque présidentielle remplissait son office au domaine de Mount Vernon dans l'État de Virginie (fig. 3). À son apogée, elle contenait fièrement près de 2000 volumes sur le rayonnage, ce qui est considérable pour une bibliothèque privée à cette époque. Les intérêts de lecture du président témoignaient de ses préoccupations au cours d'une ère tumultueuse, dans le sillage de l'indépendance américaine face à la Grande-Bretagne. Sa préférence allait naturellement aux ouvrages à saveur politique (environ 360 livres), comme *Du contrat social*, ou *Principes du droit politique* de Jean-Jacques Rousseau; sur le plan spirituel, sa bibliothèque contenait de nombreux ouvrages religieux (400 livres) comme des livres de sermons, des livres de prières et de méditation, sans oublier de nombreuses éditions de la Bible, etc. Ceux-ci étaient suivis de près par les livres traitant des États-Unis (environ 330 livres). Étant propriétaire d'une plantation, Washington possédait de nombreux ouvrages d'agriculture (environ 175 livres); les livres de commerce occupaient une place appréciable (environ 130 livres); les ouvrages traitant de la Grande-Bretagne (126) et de la France (72) dénotaient un intérêt certain pour la situation historique et politique de ces pays. Enfin, comme tout personnage cultivé de son époque, Washington s'adonne à la littérature (environ 115 livres) principalement anglaise mais aussi grecque et latine.



Fig. 3 : Mount Vernon, Virginia

Comment un tel ouvrage, portant l'ex-libris du célèbre artisan de la Révolution américaine, a-t-il pu se retrouver dans les livres rares du Collège de Montréal? Pour le moment la question demeure sans réponse mais nous pouvons avancer quelques hypothèses sur l'itinéraire possible de cet ouvrage qui a atterri chez les Sulpiciens

de Montréal. Au décès de George Washington, la bibliothèque fut partagée entre les membres de sa famille, dont son neveu le juge Bushrod Washington. En 1848, plusieurs années après la dispersion des livres, Henry Stevens, libraire réputé du Massachusetts, mit en vente une partie de la collection du défunt président américain. Plusieurs universités se portèrent acquéreurs, mais c'est le Boston Athenaeum qui accapara la majeure partie de la collection. À ce jour, cette institution possède environ 70% (881 livres) de la bibliothèque de Washington. Deux autres ventes aux enchères eurent lieu en 1876 et en 1890. Est-ce que des sulpiciens vivant aux États-Unis connurent l'existence de ces ventes aux enchères et réussirent à s'approprier un ouvrage du célèbre président américain? Si c'est le cas, est-ce qu'un de ces sulpiciens serait venu vivre au Canada?



Fig. 4 : Ex-libris de George Washington

En examinant l'ex-libris (fig. 4), nous pouvons y lire la devise «*Exitus Acta Probat*» qui peut signifier en français «Les conséquences prouvent la valeur des actions». Au cœur de cette image, on peut apercevoir les armoiries de la famille de George Washington avec les trois étoiles et les deux bandes noires sur un fond blanc. À l'époque, il n'est pas rare que les hommes illustres utilisent un ex-libris pour marquer leur propriété à l'intérieur d'un livre.

Sur le marché des enchères, la valeur de certains ouvrages possédés par George Washington peut atteindre des sommets vertigineux. A New-York, en juin 2012, Christie's adjugea pour la somme de 9,82 millions de dollars l'ouvrage intitulé *President of the United States*, signé par le président lui-même. Cet ouvrage avait été spécialement relié pour lui en 1789, première année de son mandat présidentiel.

Cette dernière trouvaille illustre de manière éloquente les nombreuses richesses qui prennent place sur les rayons du département des livres rares. La poursuite de l'inventaire s'avère cruciale car elle permettra, sans doute, de trouver d'autres ex-libris ou des signatures de personnages illustres du Canada ou d'ailleurs.

F.S.

## Des objets insoupçonnés parmi les biens mobiliers

Au mois d'août dernier, l'illustrateur Francis Back et l'historien Kevin Gladysz sont venus examiner certains objets des collections sulpiciennes en préparation d'un ouvrage portant sur le marquis de Montcalm.

Nous leur avons montré quelques canons et armes blanches datant de l'époque de la guerre de Sept Ans, mais leur attention a vite été accaparée par d'autres objets, en particulier par un fragment d'une arme ancienne nommée *esponton* (fig. 1).



Fig. 1 – Tête d'esponton, XVIII<sup>e</sup> siècle

Cette sorte de pique ou de demi-pique fut utilisée en Europe, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, par les bas officiers d'infanterie et les soldats de la marine. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'esponton n'avait plus surtout qu'une fonction d'apparat.

De fabrication artisanale, cette pique se compose d'une hampe en bois et d'une pointe de fer incrustée souvent de motifs gravés. Ainsi, la pointe de notre esponton s'orne, d'un côté, des armes royales de France, de l'autre d'un tambour, de timbales et de drapeaux, le tout serti dans un ovale (fig. 2-3).



Fig. 2 et 3 - Motifs gravés sur l'avert et le revers de la pique (détails)

Selon le catalogue de 1938 du Musée Notre-Dame, cet esponton provenait d'Oka. Il pourrait donc s'agir des restes de l'esponton d'un soldat de l'ancien fort de la mission du lac des Deux-Montagnes, voire même peut-être de l'un des sept espontons qui furent offerts par Montcalm aux sept chefs de guerre autochtones que monsieur Picquet, p.s.s., avait réunis à la mission de La Présentation en 1757 (*Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*, Québec, 1895). On sait en effet que les chefs de la mission du lac furent de tous les combats aux côtés des Français.

### Plus près de monsieur le marquis...

En répondant à la demande de nos deux chercheurs, nous ne pensions pas trouver dans les collections des

objets ayant un rapport direct avec l'illustre marquis de Montcalm. Mais – Ô surprise! - deux cuillères en argent, une grande et une petite, eurent tôt fait de nous détromper.

En effet, ces cuillères arborent les armes du marquis de Montcalm (fig. 4).



Fig. 4 – Pierre Miston (1695-1757), Cuillère à potage, 1738-1744 (détail de l'armorial gravé au revers de la spatule)

L'une d'entre elles s'orne en plus du chiffre des Sulpiciens, ce qui pose la question de leur usage au sein de la communauté. Signalent-elles un séjour de Montcalm au Séminaire de Saint-Sulpice ou dans l'une de ses missions? À moins, tout simplement, que les cuillères aient été acquises par M. Louis Bouhier, p.s.s., pour l'ouverture en 1938 de son Musée Notre-Dame?

À Montréal, le Musée Stewart possède lui aussi une cuillère à potage de Montcalm. Le Musée McCord conserve pour sa part une timbale en argent. Bien maigre héritage pour si illustre personnage, mais qui éclaire tout de même un peu sa vie matérielle.

### Un mystérieux coffre-fort

Grâce à l'œil avisé de nos deux experts, un objet croisé dans les réserves, mais non encore inventorié, s'imposa à notre attention. Il s'agit d'un coffre en fer forgé du genre de ceux qui étaient fabriqués à Nuremberg (Allemagne) dès le XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 5).



Fig. 5 – Coffre de marine

Ce coffre a ceci de particulier qu'il est orné sur les côtés de figures et de motifs peints qui, malheureusement, se sont estompés avec le temps. On discerne tout de même sur le devant des têtes vues de profil et de petits croissants de lune (fig. 6). De tels décors polychromes étaient réalisés en Hollande, semble-t-il.

Autre particularité : le coffre possède une vraie et une fausse serrure. La vraie serrure est dissimulée sous une

piécette de métal placée sur le dessus du coffre; la fausse s'affiche bien en évidence sur le devant.



Fig. 6 – Motifs peints sur le coffre (détail)

Discerner la vraie de la fausse serrure était une chose, trouver la clé qui pouvait l'ouvrir en était une autre. Appelé à la rescousse, David Émond, aux archives, nous fit parvenir une grosse clé (fig. 7).

Or, c'était la bonne!



Fig. 7 – Clé du coffre-fort

Une fois ouvert, le coffre révéla un autre trait singulier: un imposant et complexe mécanisme de serrurerie destiné à garantir l'inviolabilité de ce véritable coffre-fort (fig. 8).



Fig. 8 – Mécanisme de la serrure (détail)

La marine française utilisait ces coffres pour transporter de l'argent: la solde de ses soldats et officiers, par exemple, ou encore des biens précieux destinés aux colonies.

Notre coffre a été trouvé dans les caves du Séminaire de Saint-Sulpice. Parmi les provenances possibles d'un tel objet, on pensera bien sûr aux forts qui furent érigés sur le site des missions sulpiciennes et gardés par des officiers de la marine.

Ainsi, à la mission sulpicienne de l'île aux Tourtes, établie en 1704 près de la paroisse Saint-Louis dans le Haut de l'île (actuelle Baie d'Urfé), un fort en pieux fut construit en 1710 et accueillit une garnison dont le commandement fut confié à René Godefroy de Linctôt,

enseigne dans les troupes de la marine. En 1727, la mission fut abandonnée et le sulpicien Élie Déperet (1691-1757) dut alors organiser le transfert des quelques 40 Népissingues qui s'y trouvaient encore vers la mission du lac des Deux-Montagnes.

Le coffre peut avoir appartenu à un militaire, mais il peut aussi avoir été destiné à un missionnaire, ce qui élargit encore le champ des provenances possibles.

## Un ménage nécessaire et dont on peut tirer quelques leçons intéressantes

Au cours de l'été dernier, la direction du Séminaire de Saint-Sulpice a entrepris de faire le grand ménage du grenier de l'aile Ostell.

Fort heureusement, ce ménage ne survenait pas complètement à l'improviste. En effet, quelques mois plus tôt, le département des biens mobiliers avait photographié et fiché la majeure partie des meubles remisés au grenier (fig. 1) et au sous-sol du bâtiment (fig. 2). Puis, il avait demandé à deux experts en mobilier de les examiner tous afin d'identifier ceux qui pouvaient avoir une valeur patrimoniale ou culturelle.



Fig. 1 – Vue d'un coin du grenier de l'aile Ostell



Fig. 2 – Vue d'un coin du sous-sol de l'aile Ostell

Tenant compte de ces évaluations, le département des biens mobiliers avait transmis au directeur du Séminaire

